



HCC Info

Saison 2017 /

REMISE DE 10€

Pour toute inscription
payée avant le 1er juillet (boîte au lettres)

Sur RDV et après contact par e-mail
(Sauf découverte et adultes débutants)

1.	Le Hockey sur glace	2
2.	Tarifs et modalités de paiement	2
2.1.	Le forfait saisonnier H.C.C.	2
2.2.	Les tarifs de licences F.F.H.G.	2
2.3.	Les modalités de paiement	2
3.	Inscriptions	3
3.1.	Les dates	3
	Au mois de Juin :	3
	En Septembre :	3
3.2.	Les documents	3
4.	L'équipement	3
4.1.	Location d'équipement	3
4.2.	Vente d'équipements d'occasion entre particuliers	3
4.3.	Location des patins et affutage	3
5.	Réunion d'information	3
6.	Informations diverses	4
6.1.	Début des entrainements	4
6.2.	Répartition des trimestres	4
6.3.	Stages d'été	4
6.4.	Enregistrement lors des entrainements	4

1. Le Hockey sur glace

Le Hockey sur Glace est le sport un sport d'équipe. L'esprit d'équipe et le plaisir du jeu sont les atouts de ce sport très collectif qui véhicule des valeurs telles que : camaraderie, solidarité, fair-play, respect, combativité, etc....

Les équipes encadrées par nos entraîneurs diplômés sont :

Ecole de glace	Enfants à partir de 3 ans
U 9	Entre 7 et 9 ans
U 11	Entre 9 et 11 ans
U 13	Entre 11 et 13 ans
U 15	Entre 13 et 15 ans
U 17	Entre 15 et 18 ans
U 20	Juniors/ Féminines/ Seniors <i>en association avec le club de Mulhouse</i>

2. Tarifs et modalités de paiement

2.1. Le forfait saisonnier H.C.C.

Il comprend un jogging HCC d'une valeur de 50€ facturé à 10€.

A noter qu'à compter de deux membres d'une même famille (parents ou enfants) **inscrits le même jour**, une réduction tarifaire sera appliquée.

Forfait (Licence FFHG incluse)	Années	Tarif en Euros (Licence FFHG incluse)
DÉCOUVERTE	1ère saison au Club et/ou Enfant mineur né après 2012	210,00€ <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>
ECOLE DE GLACE	Dès la 2^{ème} saison et/ou Né en 2011 et 2012	310,00 € <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>
U9	Dès la 2^{ème} saison et/ou Né en 2009 et 2010	340,00 € <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>
U11 à U 20	Dès la 2^{ème} saison et/ou Né en 2008 jusqu'à 1997	380,00 € <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>
SENIORS LOISIRS FUN / D3	Né en 1997 et avant	380,00 € <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>

ADULTE DÉBUTANT (1ère année)	Né en 1997 et avant	210.00 € <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>
D3	Né en 1997 et avant	460,00 € <i>(dont 10€ pour le jogging)</i>

2.2. Les tarifs de licences F.F.H.G.

Le tarif de la licence est donné à titre indicatif (ce dernier est déjà inclus dans le forfait saisonnier HCC ci-dessus).

Le Hockey Club Colmar est affilié à la Fédération Française de Hockey sur Glace.

Les tarifs indiqués pour les licences initiation et compétition sont ceux de la F.F.H.G. pour la saison 2016/2017 (coût actuel sous réserve d'augmentation de la FFHG).

Ils comprennent l'assurance minimale prise par la FFHG.

U 7 et U 9 Ecole de glace	Compétition et Loisir U 11 et U 13	Compétition et Loisir U 15 à Séniors
33 €	69 €	72 €

2.3. Les modalités de paiement

Le paiement peut être échelonné.

Cet échelonnement ne porte que sur le forfait saisonnier HCC.

L'échelonnement n'est possible que pour les paiements par chèque.

Les chèques sont à remettre lors de l'inscription, libellés à l'ordre du H.C.C. et datés du jour de l'inscription, l'encaissement se fera selon l'échéancier ci-dessous :

Encaissement	Echéance
30 % du forfait + montant de la licence	La semaine suivant l'inscription
35 % du forfait	Fin novembre 2017
35 % du forfait	Fin février 2018

3. Inscriptions

3.1. Les dates

Au mois de Juin :

REMISE de 10 € sauf tarif « découverte » et « adulte débutant » valable pour toute inscription complète faite la semaine du **6 au 9 juin 2017** durant les heures d'ouverture du bureau : Lundi 18h30 à 20h, mercredi 17h-19h, vendredi 17h-19h.

Également le reste du mois sur rdv, par mail ou dépôt boîte aux lettres.

En Septembre :

A partir du début des entraînements le Lundi 4 septembre 2017,

Pendant les heures d'ouverture du bureau : Le *Mercredi de 17h00 à 19h30*

Le *Vendredi de 17h00 à 19h00.*

Toutes les inscriptions peuvent être déposées dûment complétées par mail ou voie postale.

3.2. Les documents

- **Un Certificat médical**

Un certificat médical signé par **votre médecin avec son numéro d'ordre (merci de vérifier s'il se trouve bien sur l'attestation)** stipulant l'aptitude du licencié à pratiquer le hockey sur glace.

Nous vous rappelons que si nous ne sommes pas en possession de ce document indispensable pour l'enregistrement de la licence et de l'assurance à la F.F.H.G, **le membre ne sera pas autorisé à patiner, même si l'inscription au Club est déjà faite.**

- **Une photo** (sans cette photo, nous ne pouvons enregistrer votre licence)

- **Pour les licenciés mineurs** : Le numéro de Sécurité Sociale du membre ou de son représentant légal.

4. L'équipement

4.1. Location d'équipement

Le club a investi : du matériel neuf sera proposé aux joueurs et aux gardiens dans la limite de disponibilité.

Pour les **joueurs**, la location inclut :

Plastron, Coudières, jambières, culotte et gants (coût actuel 60€ sous réserve d'augmentation de la patinoire, 100€ de caution).

Pour les **goals**, la location inclut :

Plastron, bouclier, mitaines, bottes. Cet équipement est gratuit pour les catégories « école de hockey » et « découverte », de 20 euros pour la catégorie U7 et de 60 euros pour la catégorie U9. (150€ de caution).



4.2. Vente d'équipements d'occasion entre particuliers

Chaque début de saison, dans les vestiaires Public de la Patinoire, a lieu une vente de matériel d'occasion entre particuliers. Cette année le samedi 9 Septembre 2017 de 10H00 à 12H00. Une place gratuite sera allouée à chaque personne qui voudra vendre son matériel.

4.3. Location des patins et affûtage

Au bureau de la Patinoire de Colmar, possibilité de louer les patins : 40 € en un seul paiement pour la saison et 60€ pour un paiement trimestriel (coût actuel sous réserve d'augmentation de la patinoire). Pour progresser et faciliter la glisse, les patins doivent être régulièrement affûtés (une à deux fois par mois).

L'entraîneur principal se chargera de l'affûtage des patins des licenciés. Coût : 3€ (**réglé directement auprès de ce dernier**).

5. Réunion d'information

Cette réunion vous permettra de vous familiariser avec le fonctionnement du club et de connaître le déroulement de la saison. Elle se tiendra le 6 septembre 2017 à 19H dans le vestiaire public. Nous recommandons particulièrement cette réunion aux nouveaux membres et aux parents (Ecoles de glace)

Mercredi 6 Sept. 2017	19H00	Ecole de Glace à partir de 2012 et après + Nouveaux Membres
----------------------------------	--------------	--

6. Informations diverses

6.1. Début des entrainements

- **Catégories U7 et U9** : mercredi 6 septembre 2017
- **Catégories U11, U15 et senior loisir** : lundi 4 septembre 2017
- **Catégories U13 et senior fun** : mardi 5 septembre 2017

6.2. Répartition des trimestres

- **1er trimestre** : du 4 septembre 2017 au 30 novembre 2017
- **2ème trimestre** : du 1 décembre 2017 au 22 février 2018
- **3ème trimestre** : du 23 février 2018 au 30 mai 2018

REMARQUE : Ces trimestres sont différents des trimestres scolaires.

Les cours ne sont pas assurés durant les vacances scolaires, les jours fériés.

Des stages de perfectionnement payants seront organisés pendant les vacances **scolaires**.

6.3. Stages d'été

Le HCC organise un stage d'été **du 20 au 24 août 2018** :

- De 8h30 (accueil) à 11h30 pour les **U9**, au tarif de **70€**
- De 9h30 à 17h30 pour les **U11, U13 et U15** avec repas de midi et sans hébergement au tarif de **160€**

HCC Infos Saison 2017/20186

Voir le site internet rubrique « stage » pour tous les détails ainsi que pour les inscriptions

D'autres stages seront organisés pendant les vacances scolaires, les dates vous seront communiquées au cours de l'année.

Les stages sont payants.

6.4. Enregistrement lors des entrainements

Pour raison de sécurité, **il est obligatoire de faire enregistrer la présence de chaque licencié sur la liste tenue par les coachs responsables de groupe avant chaque entraînement.**

Merci d'informer les coachs en cas d'absence.



**Horaires d'ouverture du bureau
« Espace Danièle Boehrer »
dans le complexe de la Patinoire de
Colmar**

***Mercredi 17h à 19h30
Vendredi de 17h00 à 19H00***

De nombreuses infos sont disponibles sur le site du club : www.titanscolmar.fr

Vous pouvez consulter régulièrement les informations affichées sur le tableau dans le couloir des vestiaires sportifs. Les coaches des équipes sont là pour vous renseigner et faire le lien avec le comité directeur.

**Le comité vous souhaite une excellente période estivale
Très bénéfique et se réjouit de vous retrouver pour la nouvelle saison**

15 Rue Robert Schuman 68000 COLMAR

Courriel : colmar.42001@ffhg.eu

Site : www.titanscolmar.fr



<https://www.facebook.com/HCCTitans>